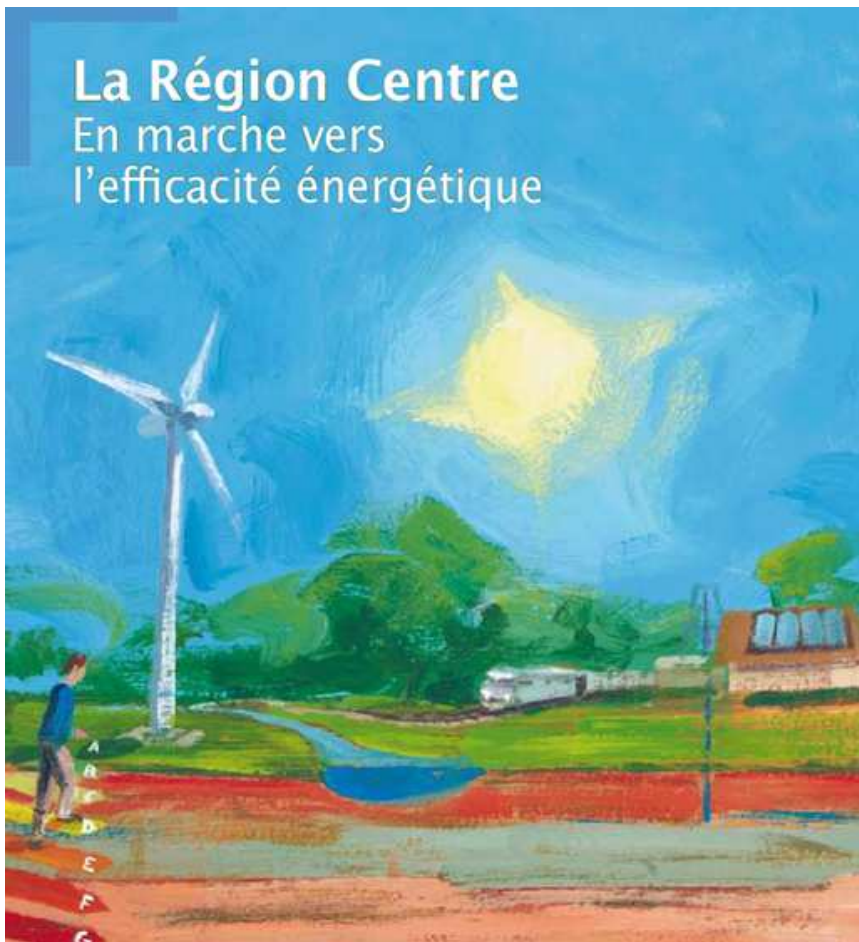


La Région Centre
En marche vers
l'efficacité énergétique



FORMATION

« Conception de bâtiments à
très faible consommation
énergétique »

Présentation de l'appel à
projets « Efficacité Energétique
dans les Bâtiments » 2009

ADEME



énergies
Centre

Région



Centre



Objectifs de l'appel à projets

- ▶ Promouvoir les bâtiments à basse consommation d'énergie
- ▶ Inciter les acteurs de la construction à s'engager dans cette voie
- ▶ Montrer que c'est possible
- ▶ Faire profiter du retour d'expérience le plus grand nombre

ADEME



énergies
Centre

Région

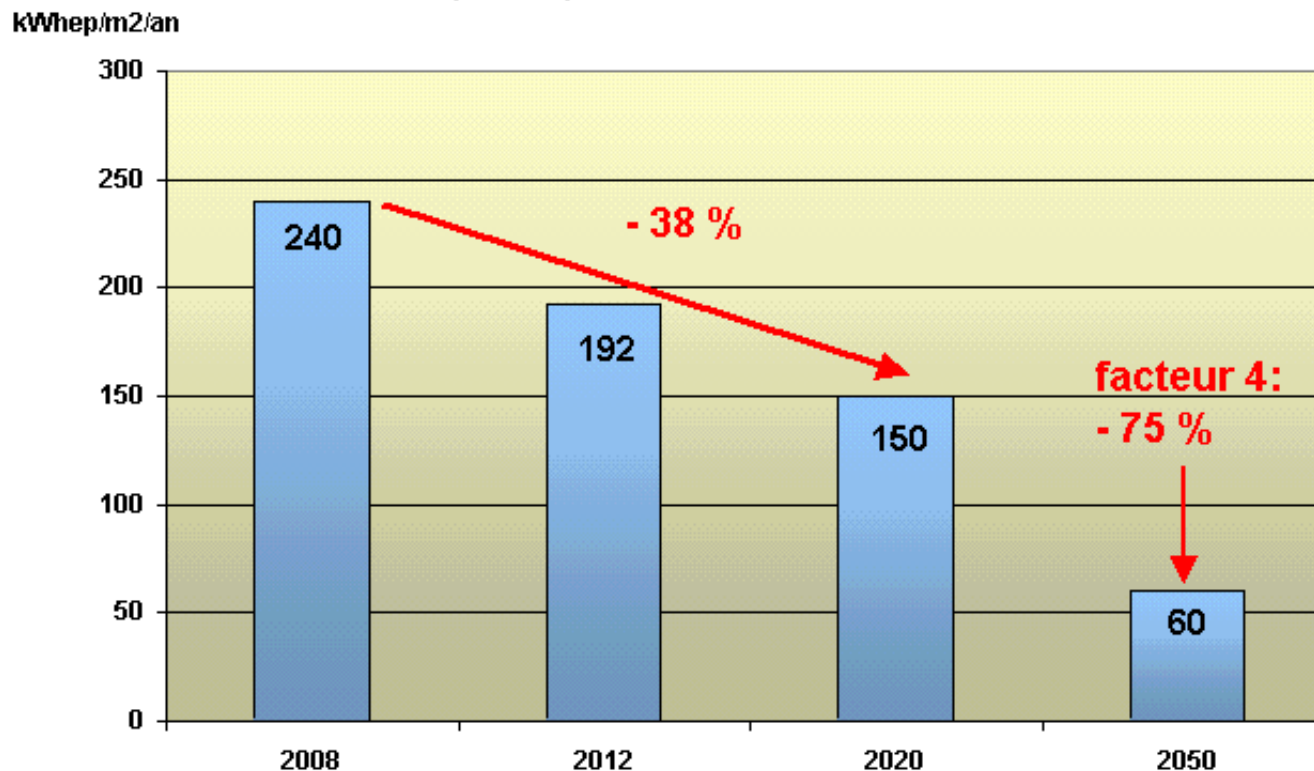


Centre



Les mesures du Grenelle dans le bâtiment

Objectif du Grenelle: évolution des consommations d'énergie par m² par an pour le secteur résidentiel et tertiaire

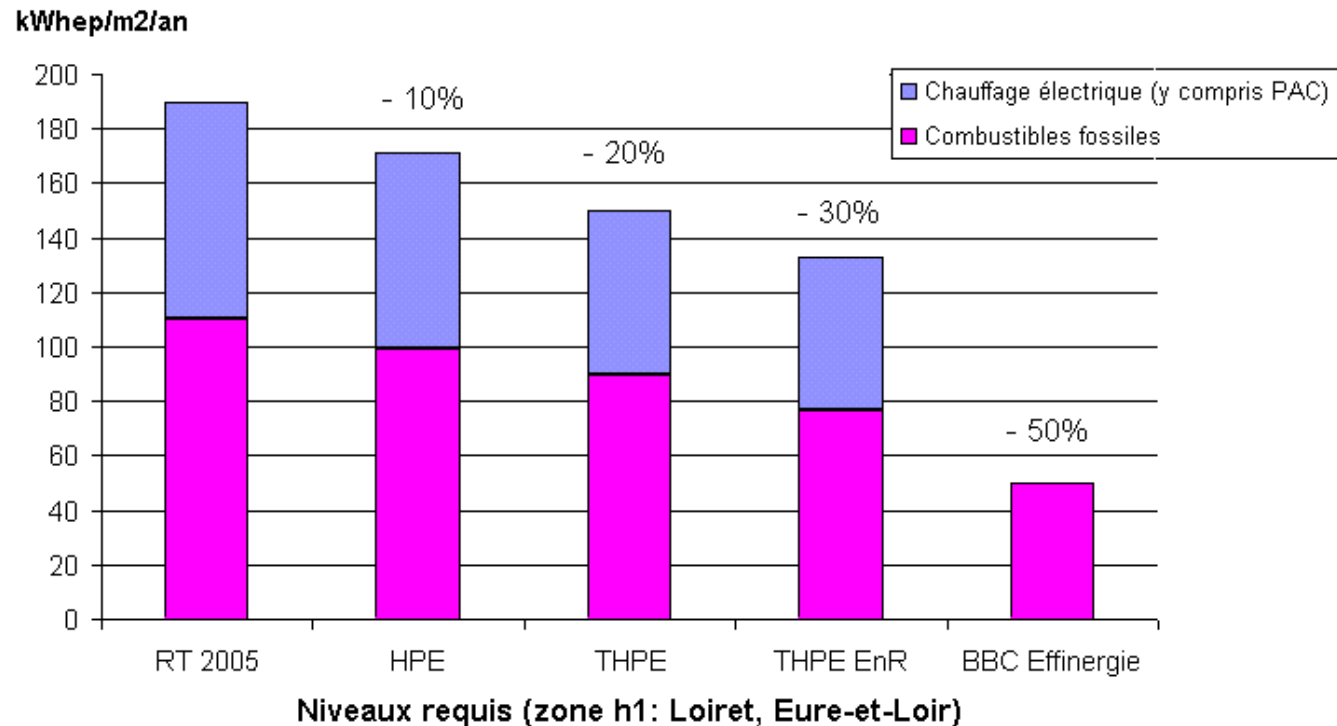


► En 2020, réduction de 38% des consommations énergétiques de l'ensemble du secteur du bâtiment.



Les échéances du Grenelle: bâtiments neufs

Les labels de Haute Performance Energétique



► Pour l'ensemble des constructions neuves de bâtiment: en 2012 (1^{er} janvier 2013) la réglementation thermique devra être au niveau du label BBC Effinergie

► Pour les bâtiments tertiaire, c'est en 2010 (1^{er} janvier 2011)



Type de bénéficiaires, Type de bâtiments, éligibles

Cet appel à projets s'adresse aux maîtres d'ouvrage suivants:

- ▶ Collectivités et organismes publics dont Sociétés d'Economie Mixte,
- ▶ Bailleurs sociaux publics et privés pour le logement social,
- ▶ Entreprises,
- ▶ Promoteurs,
- ▶ Associations.

Type de bâtiments concernés:

- ▶ Logements collectifs en maîtrise d'ouvrage public ou privé,
- ▶ Bâtiments tertiaires de toute nature, en maîtrise d'ouvrage public ou privée,
- ▶ et dans le secteur privé tout particulièrement les bâtiments à vocation commerciale et industrielle.

Cet appel à projets (bâtiments neufs et rénovation de bâtiments existants) concerne prioritairement les logements sociaux.



Performances énergétiques exigées

	Type de bâtiment			
	Construction neuve		Rénovation	
	Secteur résidentiel	Secteur tertiaire	Secteur résidentiel	Secteur tertiaire
1 ^{er} exigence	$Cep \leq 50 \times (a+b)$	$Cep \leq Créf (RT 2005) - 50\%$	$Cep \leq 80 \times (a+b)$	$Cep \leq Créf (RT existant) - 40\%$ Avec conso chauffage $\leq 50 \text{ kWhep/m}^2/\text{an}$
2 ^{ème} exigence	-	$Production \text{ Enr} \geq Cep$	-	-

- ▶ a: facteur correctif selon la zone climatique, $1 < a < 1,3$
- ▶ b: facteur correctif selon l'altitude, $0 < b < 0,2$
- ▶ Cep: consommation conventionnelle d'énergie primaire pour les usages suivants: chauffage, ECS, éclairage, ventilation et auxiliaire.
- ▶ Créf: consommation de référence à laquelle le projet doit être inférieur pour les mêmes usages
- ▶ RT2005: réglementation thermique 2005, RT existant: réglementation thermique dans l'existant

ADEME



énergies
Centre

Région
Centre

Financements

Aide à la décision :

Subvention, à hauteur de **70 %** maximum, des prestations suivantes, répondant aux cahiers des charges-type élaborés par l'ADEME^[1] :

- ▶ audits énergies pour les bâtiments existants,
- ▶ études thermiques préalables de faisabilité dont **simulation thermique dynamique obligatoire**.

[1] cahiers des charges téléchargeables sur le site www.ademe.fr/centre

Pour information ces aides peuvent être sollicitées en dehors des périodes de candidature de l'appel à projets

Aide à l'investissement :

	Type de bâtiment			
	Construction neuve		Rénovation	
Niveau atteint	Logement social	Tertiaire, autres	Logement social	Tertiaire, autres
Niveau BBC	80 €/m ²	Pas d'aide	100 €/m ²	100 €/m ²
BEPOS (à énergie positive)	120 €/m ²	120 €/m ²		

A cela peut s'ajouter les aides classiques de la convention ADEME-Région pour les équipements d'énergies renouvelables.

Un complément FEDER mesure 17 (investissement+fonctionnement) pourra être sollicité pour les projets « démonstrateurs »





Autres exigences

- ▶ Instrumentation nécessaire pour suivi des performances thermiques et énergétiques,
- ▶ Engagement du MO à organiser des visites pour faire profiter du retour d'expérience,
- ▶ Estimation des surcoût par rapport à une solution classique indispensable

ADEME



énergies
Centre

Région



Centre



Autres critères de sélection

▶ Une attention particulière sera apportée aux projets prévoyant un test de perméabilité à l'air.

- ▶ Optimisation des coûts (coûts des travaux au m2 SHON suivant le type de bâtiment)
- ▶ Qualité architecturale et intégration dans l'environnement,
- ▶ Dispositions facilitant l'accueil des handicapés dans les bâtiments à rénover,
- ▶ Performance initiale des bâtiments à rénover,
- ▶ Qualité d'usage et de maintien des performances dans le temps,
- ▶ Qualité du confort été - hiver,
- ▶ Dispositions facilitant l'acceptabilité, l'appropriation et l'utilisation par les usagers des équipements et systèmes mis en place,
 - ▶ Intégration des systèmes énergétiques au bâtiment,
 - ▶ Impact environnemental des matériaux et des procédés de construction (filières locales, analyse du cycle de vie, ...),
 - ▶ Reproductibilité
 - ▶ Maîtrise des charges locatives,
 - ▶ Démarche HQE,
 - ▶ Accessibilité du projet, desserte des transports en commun, garage à vélo, etc

ADEME



énergies
Centre

Région



Centre

Calendrier 2009

APPELS A PROJET	DATE DE CLOTURE	JURY	PASSAGE EN COMMISSIONS	
			ADEME	REGION
1 ^{er} session	5 mai	12 mai	30 juin	10 juillet
2 ^{ème} session	25 aout	18 septembre	26 novembre	13 octobre

Les demandes de subvention pour les études (simulation thermique dynamique, diagnostic énergétique) ne sont pas soumises à ces échéances, ces demandes peuvent se faire « au fil de l'eau ».



Contacts

Contacts ADEME :

Pour tout maître d'ouvrage publique:

Thierry BARRAS Tél : 02 38 24 00 09 / Fax: 02 38 53 74 76

e-mail : thierry.barras@ademe.fr

Pour tout maître d'ouvrage privée :

Philippe BRAY Tél : 02 38 24 00 08 / Fax : 02 38 53 74 76

e-mail : philippe.bray@ademe.fr

Contacts Région Centre :

William PALIS Tél : 02 38 70 30 97,

e-mail : william.palis@regioncentre.fr

Céline DUPONT-LEROY Tél : 02 38 70 34 41

e-mail : celine.dupont-leroy@regioncentre.fr

ADEME



Région



Centre